

Dijon. 21 juin 1897.

Mon cher cher ami,

Votre lettre m'est arrivée, à la suite de votre brûlure, au moment où, profitant du petit congé de la Pentecôte, je partais pour Avallon avec mon beau-père, en vue d'excuser un plan de promenade projeté depuis Tignes. En parcourant cette partie extrême du Jura, que je ne connaissais pas encore et qui offre vraiment quelques coins de nature à la fois très-animés et un peu mélancoliques si repensais à la petite figure que nous fîmes jadis dans la région d'Aubry sous le brouillant chaperonnage de cet excellent abbé Bantel. Et, pour cette fois-ci, je n'osais plus, comme autrefois

tester de vous arracher un peu à  
l'absorption des idées fixes, alors  
surtout que je savais par votre  
lettre combien vous croyiez en  
besoin de repos avant d'arriver  
à l'échancrure d'alentour et pour  
préparer le terrible coup de feu  
des six semaines d'examen  
qui achèverait de vous rompre  
la patience et les nerfs. J'étais  
bien désolé de penser que vous vous  
sentiez las avant l'heure, en  
dépit de tout votre courage. Et si  
me proposais de vous engager avec  
toute mon amitié à brusque le  
dénouement de votre cours et à ne  
pas attendre d'être à Paris pour  
mes redons de force lorsqu'un  
mot de César lui m'a fait  
espier que la partie était déjà  
prise par vous et que mes deniers,  
au premier gré, allaient demander à

la montagne un peu de repos et  
de calme d'âme. Faites-en sorte,  
n'est-ce pas, que ce soit au plus tôt,  
et mindez-vous le délai nécessaire  
pour un sain repos. Je me doutais  
que, si vous vous y étiez décidé,  
c'est que vous vous sentiez à bout  
de forces. En pareil cas, l'hésitation  
n'est pas de mise ni le retard.  
Il peut reprendre pied sans tenir  
compte de ce qu'on peut laisser derrière  
soi, je n'ai jamais tant regretté de ne  
pouvoir faire agir sur vous une influence  
sérieuse. Là j'ai bien sûr que vous  
prenez mes propos pour des avis de  
veille bonne femme, tout au plus;  
et cependant j'ai écrit tout fort  
que vous n'avez pas raison de  
considérer les excès de travail comme  
absolument étrangers à vos fatigues.  
Qu'ils en soient la cause première  
ou non, ceci est l'immondaillerie et  
j'en déclare qu'en aucun cas. Je demande  
que vous raisonnez sur ces hypothèses à  
abstraites. Mais ce qui est certain et

tangible, j'en le dis, c'est que tel  
ménagement faciliterait à garder et auver  
de volonté libre, saufant de nature à  
vous réserver les forces et les énergies  
qui permettraient de donner à votre  
activité tout son essor, en échelonnant  
les efforts et les résultats.

Pardonnez à mon amitié de prendre  
sous une liberté d'expression, que  
j'espérais efficace à vous ramener au pa-  
y si peut-être quelque mérite à la  
tentative de l'énehmenement  
que m'a causé la lecture de votre  
brouillon. J'ai admiré une fois de plus  
la force de votre talent, et, sans me  
dilater davantage sur première coup,  
je confesse que vous mons vraiment  
et alléguement la campagne. En ce  
point, j'assurera seulement que je regarde  
un peu le point de départ de votre thèse.  
J'ai bien regardé à peu près l'arrêt de la  
Chambre ainsi que vous a écrit de pitié.  
Ji n'y peu voir la thèse que vous y  
découvrez. Je sais bien que vous prétendez  
plutôt l'y mettre. Mais j'en demande  
si ce départ un peu forcé ne risque  
pas de compromettre vos propres idées.  
En tout cas, il n'est pas douteux  
que vous allez être agité et discuté  
famme d'ici peu : ce n'est pas pour  
vous déplaire assurément. J'imagine  
plutôt que cela riportera absolument à vos idées.  
Tout me fait, je ne puis que vous recommander

de tout ce que vous m'avez fait comprendre ou pressentir.

Pourtant être avec vous ces derniers jours à Paris qui a bien voulu s'arrêter ici que quelques heures et que j'ai emprunté pour Paris plus entraîné que jamais pour son propre et pour à la lancer après avoir pressenti à Paris les chefs de file.

Tout moi j'en suis toujours à élaborer le projet l'article dont je vous ai écrit un peu la semaine dernière. Cela a pris des dimensions plus étendues que je ne croyais. Avant de présenter à une critique en forme de la meilleure justification possible dominante, je me suis rendu obligé de présenter un exposé résumé, que je ne trouvais satisfaisant nulle part. Cela m'a pris bien des pages. Et sans pourrir encore le terme de mes développements que je serai toutefois autant que possible si au moins fait de maintenir de dépasser la mesure de l'hospitalité

que pourrai m'offrir une Revue  
aussi peu technique que la Revue  
internationale de l'enseignement.  
Dès maintenant, j'aurais bien  
pu deux articles de 25 pages  
~~imprimés~~<sup>épais</sup> (ce qui me permettra  
un maximum par numéro) et j'en  
prévois au moins autant pour  
le reste. Lui j'ai à faire comme  
la partie critique et reconstructrice  
qui doit être certainement la plus  
sophistiquée et que le reste de beaucoup  
la plus délicate. Tant que elle n'a  
pas terminé ou du  
moins, fortement amorcée, je considère  
le travail comme ce l'ai et à l'état  
de projet. Je vous dirais bien pourtant b  
meilleur à l'heure présente les résultats  
d'autant qu'on m'a à peu près  
infligé d'avance un cours complémentaire  
de droit international pris par l'ancien professeur  
de droit international pris par l'ancien professeur  
d'actes d'État si peu connu. Donc  
vous le plus possible de vous à votre  
passage. Et à tout le moins amenez-moi  
l'ouvrage ad hoc se meilleurs souvenirs  
à Madame Galeski. J'y joins mes  
bonnes et respectueuses et vives prières  
comme à toute mon amitié. Fr. Gonçalves

7  
1



Monsieur R. Gallois,

Reverend à la Faculté de droit,

10 bis rue des Petits-Chênes

Paris.

